

Rivedoux-Plage

Un feu tricolore testé pour réduire les bouchons en sortie de l'île

Une expérimentation va être menée cet été par le Département. Un feu installé peu avant le giratoire de La Redoute ne s'activera qu'en cas d'engorgement trop important de la voie sud.

Chaque été, c'est la même histoire pour sortir de l'île. À l'approche de la fin de journée en pleine période touristique, il y a ceux qui partent dès le milieu d'après-midi, ceux qui patientent dans les bouchons et ceux qui essaient d'y échapper en coupant à travers Rivedoux-Plage. Bientôt de l'histoire ancienne ?

Du lundi 4 juillet au vendredi 30 septembre, le Département va en tout cas lancer une expérimentation à Rivedoux-Plage. Un feu tricolore temporaire sera installé sur la RD 735 en amont du giratoire de La Redoute, juste après l'impasse de la Garenne. Grâce à un réseau de six capteurs bluetooth, il s'activera ou se désactivera en fonction du trafic afin de fluidifier ce dernier.

Activé si congestion de la voie sud

L'idée n'est pas nouvelle. Il y a deux ans, des étudiants de l'école d'ingénieur rochelaise Eigsî pointaient du doigt le rond-point de La Redoute où se rejoignent les itinéraires nord et sud de sortie de l'île. Le second axe n'étant pas prioritaire sur le giratoire, les



Le feu devrait être installé entre la rue de la Garenne (à droite sur la photo) et le giratoire, pour que les utilisateurs de la voie sud ne voient pas les véhicules à l'arrêt. © S.B.

bouchons s'étendent souvent côté Sainte-Marie, mettant à rude épreuve les nerfs des conducteurs. Un cabinet d'études étant arrivé à la même conclusion, il a été chargé de mettre au point un système mathématique basé sur la gestion des flux via un feu. Pas question de remettre en cause la priorité aux véhicules déjà engagés sur le giratoire, mais de réduire parfois en amont le flux venant du nord.

Un impact sur la voie en site propre ?

Patrice Raffarin l'assure : à part le projet de troisième voie sur le pont, « impossible du point de vue de l'ingénierie », tous les projets du plan Cap mobilité 2024 sont maintenus. Le conseiller départemental n'évoque pas pour autant de calendrier précis, d'autant plus que l'expérimentation avec le feu tricolore pourrait changer certaines données. « Pour l'instant, la voie en

site propre est prévue du pont à Sainte-Marie-de-Ré. Si les bouchons sont réduits grâce à la régulation des feux, on pourra la redimensionner à leur échelle. Cela permettrait d'éviter d'impacter des sites naturels pour rien », assure Patrice Raffarin. Il assure que les services du Département sont « au travail » sur ce dossier compliqué, tout comme sur les autres de Cap mobilité 2024.

La CdC évoque « une maladresse » et émet « un doute »

Lina Besnier, vice-présidente déléguée à la Mobilité à la Communauté de communes (CdC) de l'île de Ré, ne cache pas sa « stupéfaction » de découvrir le projet du Département d'expérimenter la gestion du giratoire de la Redoute, à Rivedoux-Plage, au moyen de feux tricolores. Sur la forme, l'élue évoque une « maladresse ». « Alors même que le binôme des conseillers départementaux Patrice Raffarin, maire de Rivedoux-Plage, et Véronique Richez-Lerouge, sans aucun doute à l'initiative de cette décision, se fait le chantre de la concertation, la CdC et, surtout, les autres maires de l'île, découvrent cette initiative sans aucun dialogue préalable, ni même avoir reçu une simple information. »

Sur le fond, Lina Besnier dit être « dubitative ». Elle explique : « Chacun sait que la présence de feux tricolores à cet endroit, non seulement ne résoudra pas le problème des bouchons, mais risque peut-être de le renforcer. Même s'il ne s'agit que d'une expérimentation, ce choix apparaît tout à fait hasardeux voire en totale incohérence avec la réalité et avec le projet "Cap mobilité 2024" dans lequel il n'a jamais été question de l'installation de feux tricolores sur l'île. Cette décision unilatérale et personnelle n'est pas anodine. Elle aura pour conséquence de prendre encore davantage en étau les Rivedousais mais aussi plus largement tous les habitants et les visiteurs de notre île. »

« On ne va pas supprimer les bouchons »

« On ne va pas supprimer les bouchons : il y en aura toujours, prévient d'emblée Patrice Raffarin. L'objectif, c'est de les réduire dans leur durée et leur longueur. J'espère que cela dissuadera aussi les gens de rentrer dans le village pour passer plus rapidement en rejoignant la voie nord. » Si le conseiller départemental ne se risque pas à chiffrer le gain de temps, une modélisation a été effectuée sur la base du dimanche de Pâques 2022 (4 heures de bouchons). « Sur cette journée type, l'intensité comme la durée du bouchon sur l'itinéraire sud pourraient être divisées par deux, avec une fin vers 18h16. L'itinéraire nord serait forcément rallongé avec le temps d'attente au

feu, mais de 4 minutes seulement. Mais attention, c'est à confirmer », assure Jean-Christophe Cosso.

Qui dit expérimentation dit évaluation. Un état des lieux mené après le 30 septembre sur la base des enregistrements (capteurs et caméras) décidera de l'abandon ou du maintien du dispositif. Si cette dernière solution est retenue, des feux plus « esthétiques » seront installés (les temporaires de l'expérimentation seront alimentés par câbles aériens pour éviter toute intervention sur la chaussée). ■

Samuel Bleynie

Des panneaux lumineux pourraient également être installés mi-juillet au niveau du giratoire près de la salle des Paradis à Sainte-Marie-de-Ré et de celui de Bel Air à La Flotte. Ils indiqueraient les temps jusqu'au pont par la voie nord et par la voie sud.